



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :  
Mercédes PEZY-FLANGNAC'H  
Responsable du pôle Assemblées Délibérantes  
(02 38 78 75 82)

Nos réf. : MPF/CL

Orléans, le **18 MARS 2011**

**Objet** : Réunion du Conseil de communauté - Convocation

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Conseil de communauté de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire se tiendra le :

***jeudi 24 mars 2011 à 18 heures 00***  
***Salle du Conseil Municipal, hôtel de Ville d'ORLEANS***

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Je vous précise que les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées au siège de la Communauté d'Agglomération, Espace Saint-Marc – 5, place du 6 juin 1944 à ORLEANS, 3<sup>ème</sup> étage, bureau 313 :

- tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Charles-Eric LEMAIGNEN

***Mesdames et Messieurs les membres  
du Conseil de communauté***

~~~~~



LE PRÉSIDENT

**Réunion du Conseil de communauté  
de la Communauté d'agglomération  
Orléans Val de Loire**

**le 24 mars 2011 à 18 heures 00**

**Salle du Conseil Municipal, hôtel de Ville d'ORLEANS**

**Ordre du jour**

Désignation du secrétaire de séance.

### **ASSEMBLEES DELIBERANTES**

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 27 janvier 2011.

AD 02 - Assemblées délibérantes - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau du 10 mars 2011 sur délégation du conseil de communauté.

AD 03 - Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté.

### **DEPLACEMENTS**

DEP 01 - Déplacements - Délégation de service public des transports publics urbains - Plan pluriannuel d'investissement - Mise à disposition d'un terrain pour la salle de pause équipée d'un module sanitaire au terminus tramway de l'hôpital de la Source - Convention d'occupation privative du domaine public passée avec le CHRO - Prolongement de la durée - Approbation d'un avenant n° 2.

DEP 02 - Déplacements - Marché public de travaux - Travaux sur les réseaux de fibre optique et arrêt d'urgence liés à l'exploitation du réseau bus et tramway lignes A et B - Lancement d'une procédure adaptée.

DEP 03 - Déplacements - CLEO - Liaison Est-Ouest - Commune de Saint-Jean-de-Braye - Etudes et travaux de mise en oeuvre d'une coordination des feux de carrefours avec les passages à niveau n° 93-2, 94 et 95 - Approbation d'une convention à passer avec Réseau ferré de France.

DEP 04 - Déplacements - CLEO - Liaison Est-Ouest - Commission d'indemnisation amiable - Versement d'indemnités.

### **ASSAINISSEMENT**

ASS 01 - *Sans objet*

ASS 02 - Assainissement - Stations d'épuration d'Orléans-La Source et de La Chapelle-Saint-Mesmin - Prise en charge et traitement des lixiviats provenant du centre de stockage de déchets de Saint-Aignan-des-Gués - Approbation d'une convention à passer avec la société ECOVALIS.

ASS 03 - Assainissement - Communes de Mardié et de Chécy (rue Georges Sirot) - Construction d'un réseau d'assainissement d'eaux pluviales - Marché public de travaux - Lancement d'une procédure adaptée.



## TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01 - Agenda 21 de la communauté d'agglomération - Approbation.

TDD 02 - Territoires et Développement durable - Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise - Attribution de la subvention pour l'année 2011.

TDD 03 - Territoires et développement durable - Zone d'activité touristique et portuaire des quais d'Orléans - Commune d'Orléans - Restauration des perrés historiques d'Orléans - Approbation du dossier projet - Lancement d'une procédure adaptée.

## RESSOURCES

RESS 01 - Moyens généraux - SIG communautaire - Plate-forme extranet - Modalités d'accès et conditions d'usage et de diffusion des données communautaires - Approbation de la charte de mise à disposition et d'utilisation.

RESS 02 - SAFIR - Assurances responsabilité civile et risques annexes - Navigation - Marchés publics de service - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises.

RESS 03 - Moyens généraux - Acquisition de fournitures de services de téléphonie - Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Olivet, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Jean-le-Blanc, Chécy.

RESS 04 - Moyens généraux - Adhésion à l'association "Observatoire du Véhicule d'Entreprise" - Approbation.

RESS 05 - Moyens généraux - Dématérialisation - Marché public de service - Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec la commune d'Orléans.

RESS 06 – *Sans objet*

RESS 07 - Ressources humaines - Organisation de l'intercommunalité - Mise à disposition individuelle d'un agent titulaire de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire auprès de la commune d'Orléans - Approbation d'une convention.

RESS 08 - Ressources humaines - Emplois permanents et non permanents - Tableau annuel des effectifs et gestion du déroulement de carrières - Retrait des dispositions litigieuses de la délibération du 14 décembre 2010.

RESS 09 - Ressources humaines - Emplois permanents et non permanents - Tableaux des effectifs - Approbation.

## INFRASTRUCTURES

INF 01 - Infrastructures - Commune d'Orléans - Aménagement de la RD 2020 sud (section Candolle - rue Léwy) - Marché public de maîtrise d'œuvre n° 2010-031 passé avec le groupement cabinet Merlin / Traitvert / Aartill - Tranche ferme - Fixation du forfait définitif de rémunération - Approbation d'un avenant n° 1.



## COHESION SOCIALE

CS 01 - Habitat-logement - Maison de l'Habitat - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Maison de l'Habitat au titre de l'année 2011.

CS 02 - Habitat-Logement - Hébergement temporaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association CLLAJ 45 au titre de l'année 2011.

CS 03 - Habitat-Logement - Hébergement temporaire - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Accompagnement et hébergement urbain (AHU) au titre de l'année 2011.

CS 04 - Insertion par l'activité économique - Programmation principale 2011 - Attribution de subventions aux associations d'insertion - Approbation de conventions.

CS 05 - Plan local pour l'insertion et l'emploi - Première programmation 2011 - Attribution de subventions aux organismes d'insertion et organismes de formation - Approbation de conventions.

CS 06 - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Gestion d'une subvention globale du fonds social européen (FSE) pour la période 2011-2012-2013-2014 - Approbation d'une convention de délégation de gestion à passer avec l'Etat.



Fait à Orléans, le **18 MARS 2011**  
Le Président de la Communauté  
d'agglomération Orléans Val de Loire

  
Charles-Eric LEMAIGNEN